

Communiqué LDH

Paris, le 10 janvier 2012

Une « bonne naturalisation » est une naturalisation empêchée

Le ministre de l'Intérieur plastronne en annonçant avoir « largement atteint ses objectifs » pour faire baisser tant l'immigration illégale que légale en France. Claude Guéant a profité de l'occasion pour faire à nouveau état de chiffres liant immigration et délinquance, chiffres une fois encore sortis d'on ne sait quel chapeau. Il faut inscrire au chapitre de ce bilan la chute de trente pour cent du nombre de naturalisations. Une situation largement due au durcissement des procédures et conditions d'octroi de la nationalité, parmi lesquelles la maîtrise de la langue et le transfert de compétences aux préfectures... Rappelons que dans les débats qui se sont déroulés dans la dernière période sur le droit de vote des résidents non européens aux élections locales, la droite s'est répandue dans les médias pour opposer à cette mesure une « véritable citoyenneté », passant par... la naturalisation. Une orientation que Claude Guéant s'emploie à réduire comme une peau de chagrin. A moins évidemment qu'à ses yeux, les « bonnes naturalisations » soient justement celles qu'on empêche. Ces affichages martiaux, davantage destinés à l'électorat du Front national qu'à toute autre chose, ne font que souligner une double urgence démocratique. D'une part accorder, enfin et comme l'a récemment voté le Sénat, le droit de vote des résidents non européens aux élections municipales ; d'autre part, rompre avec la stratégie de stigmatisation mensongère des populations migrantes ou assimilées.